

WI-FI

Pourquoi il faut le couper...

L'**Agence Européenne de l'Environnement**, le **Parlement Européen** et de nombreux médecins dans le monde ont décrit le Wi-fi comme une **technologie toxique**. Le **Conseil de l'Europe**, lui, préconise **l'abandon du Wi-fi dans les écoles** et recommande la baisse des seuils d'exposition des antennes-relais de téléphonie mobile depuis 2011.

En effet, les ondes du Wi-fi (mais également du portable, du sans-fil DECT et du Bluetooth) sont totalement différentes des ondes **radio et télévision** hertziennes car ce sont des **micro-ondes pulsées en basses fréquences**. Le Wi-fi émet sur une **porteuse micro-onde de 2,45 Ghz** (fréquence d'agitation des molécules d'eau utilisée dans les fours micro-ondes) une grande densité de **fréquences extrêmement basses** (texte, voix, image, vidéo), qui sont "**pulsées par saccades**", en faisant une technologie incompatible avec la santé, même à 0,1V/m !

Car c'est **la nature du signal** qui est toxique **et non l'intensité** du Wi-fi, qui même à très faible puissance, **désorganise les processus physiologiques et détruit des structures biochimiques**, entraînant la perte d'étanchéité de la **barrière hémato-encéphalique**, une baisse de production de la **mélatonine** et d'**acétylcholine** (sommeil, mémoire, concentration...) et des **dommages génétiques irréversibles**. Il a également été prouvé que l'effet biologique de ces émissions composites est une production de **protéines de stress** avec **résonance sur les ondes Delta du cerveau**.

Plusieurs études EN DOUBLE AVEUGLE ont décrit l'EHS comme un trouble neurologique sans lien avec le psychisme. Plusieurs études portent même sur les animaux (cigognes, bovins, grenouilles...) **et la flore**. Les symptômes sont l'insomnie, les maux de tête, la perte de concentration et de mémoire, les troubles cardiaques et de l'humeur. Le syndrome **l'électro-hypersensibilité (EHS) pouvant occasionner un mal être physique sur 2 à 10% des individus**, le **Conseil de l'Europe**, le **Parlement Européen**, l'**OMS** et **plusieurs Etats aux U.S.A** ont décrit l'EHS comme un trouble physiologique et non psychologique. L'OMS, en 2011, a même classé ces ondes en "**cancérogène possible**" (2B).

Il existe aujourd'hui **de nombreux travaux scientifiques** qui démontrent que ce type d'onde peut **occasionner le cancer** (cerveau, thyroïde, glande parotide ...) Les militaires appellent ces effets sanitaires le "syndrome des micro-ondes", depuis les années 60 ! Fin 2009 en Italie, un jugement de Cour d'Appel a finalement établi un lien de causalité entre téléphone mobile et cancer mais il faudra sans doute bientôt, comme à l'époque du tabac et de l'amiante, remettre en question **une technologie que l'on disait jusqu'alors inoffensive...**

L'amiante a, en effet, cessé d'être couverte par les assurances américaines dès 1919. Les ondes de la téléphonie mobile et du Wi-fi **depuis le début des années 2000 ! Les informations réelles sont parfois étouffées par une version officielle** fournissant des **expertises biaisées**. On lit, cependant, dans des polices courantes de compagnies d'assurance que font partie des exclusions générales :

- les dommages amiante,
- les dommages plomb,
- **les dommages champs et ondes électromagnétiques**,
- les dommages OGM.

On entend, malgré cela, dire que **si c'était si dangereux ça se saurait** et qu'il n'est pas possible qu'une technologie autant utilisée puisse continuer d'exister en occasionnant tous ces dommages... C'est ignorer qu'**en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, le Wi-fi a été interdit dans les écoles** et que **le gouvernement allemand recommande depuis 2007 d'éviter le Wi-fi pour raisons sanitaires**.

On entend, enfin, dire que **si le Wi-fi provoquait le cancer, il y aurait déjà des millions de cas** vu qu'il a pénétré le monde entier depuis 2005. C'est ignorer que de nombreux cas existent déjà et qu'**il faut au moins 20 ans entre le début d'une exposition et le développement d'un cancer...**

Ainsi, **en attendant la reconnaissance officielle de sa toxicité**, nous vous recommandons de **désactiver le Wi-fi** (activé par défaut sur les Box internet) et d'utiliser **un câble de connexion filaire**. On comprend que dans un contexte de déni, vous ne serez pas encouragés à arrêter votre Wi-fi, si pratique et si moderne, surtout si vous ne "sentez rien" et avez l'impression de "revenir en arrière". Mais souvenez-vous que **c'est souvent après coup que la vérité éclate**. Nous vous encourageons à prendre cette responsabilité sans attendre, pour vous, vos proches et vos enfants.

Notez que sur le plan technique, une connexion filaire est **plus stable, plus rapide et moins accessible aux pirates**. Vous trouverez ici les conseils pour remplacer votre Wi-fi par une connexion filaire, y compris entre deux étages :

<http://www.robindestoits.org/a227.html>